

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

Nº: No.: 121

LE 29 AOUT 1984

DISCUSSION DU MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR RELATIVE A L'ACIER ET AU CUIVRE

M. Francis Fox, ministre du Commerce extérieur, a émis aujourd'hui à Washington la déclaration suivante suite à sa rencontre avec le Représentant américain du Commerce, l'Ambassadeur William Brock.

"J'ai rendu visite, cet après-midi, à l'ambassadeur Brock dans l'intention de réitérer la vive opposition du gouvernement du Canada à toute mesure protectionniste visant à limiter les importations d'acier et de cuivre canadiens aux Etats-Unis. Comme vous le savez, l'ambassadeur Brock présentera sous peu au Président des recommandations sur l'éventualité d'une restriction des importations d'acier et de cuivre afin de venir en aide aux producteurs américains.

Dans une lettre qu'il a adressée au Président Reagan et que la Maison Blanche a reçue hier, le Premier Ministre Turner a fait état de la très grande inquiétude du gouvernment du Canada à ce sujet. Il a précisé qu'à son avis, les mesures restrictives que les autorités américaines menacent de prendre à l'égard des exportations canadiennes d'acier et de cuivre constituent, pour l'instant, le principal point en litige dans le contentieux bilatéral. Le Premier Ministre a vivement conseillé au Président de prendre une décision qui tienne compte de l'amélioration des débouchés pour l'industrie américaine du fait de la reprise vigoureuse de l'économie aux Etats-Unis, et des coûts élevés que pourraient devoir subir les deux économies si des mesures protectionnistes venaient perturber des échanges commerciaux uniques et mutuellement avantageux des ces secteurs.